

**Texte proposé par le secrétariat
pour la CAA de Poitiers du vendredi 15 janvier 2026**

L'année 2026 a débuté comme s'est achevée 2025, de manière bien préoccupante.

Au plan international, le droit international, le respect des droits des peuples sont chaque jour piétinés en de trop nombreux points du globe. En dépit du cessez-le-feu, la population de Gaza et de la Cisjordanie continue d'être la cible de l'armée israélienne. Les Gazaouis subissent des conditions indignes d'existence et l'éviction prochaine, hors du territoire de Gaza, d'associations humanitaires internationales- éviction décrétée unilatéralement par le gouvernement de B Netanyahu- aura des conséquences plus dramatiques encore.

En Ukraine et malgré les gesticulations de Trump, l'agitation stérile des gouvernements européens, les offensives russes sur les installations stratégiques se poursuivent sans relâche. L'Ukraine, pays agressé, est quasi sommé par D Trump de se soumettre aux conditions inacceptables d'une paix dont V Poutine n'a jamais voulu.

Le même D Trump assume sans vergogne et pour des raisons ouvertement économiques, un impérialisme débridé dont le Vénézuéla a fait récemment les frais, avec le raid américain sur le territoire vénézuélien et l'enlèvement de son dirigeant, N Maduro. Cette tentative impérialiste d'imposer un changement de régime au Venezuela survient après des semaines d'escalade et de frappes des Etats-Unis contre des navires, aux Caraïbes et dans le Pacifique, sous prétexte d'une lutte contre le trafic de drogues, quand ce sont les ressources pétrolières qui sont ouvertement en jeu. Le risque de déstabilisation de tout le continent latino-américain est bien là.

Le peuple vénézuélien lui a déjà beaucoup souffert, y compris des sanctions exercées à son encontre par les Etats-Unis. C'est bien à ce peuple qu'appartient souverainement le droit de déterminer son avenir et de gérer les ressources du pays, hors des tentatives de prédation étrangères.

Cette opération au Vénézuéla, en violation totale des principes du droit international, n'a suscité que peu de réprobation chez les dirigeants européens ; le Président Macron, avant de se reprendre, s'est distingué d'ailleurs par un communiqué qui en dit long des rapport de vassalité de la France et de l'Europe en général à l'égard des Etats-Unis. Pourtant, l'impérialisme de Trump n'a pas de limite qui, la même semaine, menaçait encore une grande partie des pays d'Amérique latine et le Groenland, dans une rhétorique vulgaire et guerrière, indigne du représentant d'une des plus grandes démocraties au monde.

Depuis quelques jours maintenant, le peuple iranien manifeste dans tout le pays pour dénoncer la vie chère mais aussi et surtout pour exiger la fin du régime des mollahs. C'est avec un courage qui force l'admiration, dans ce pays depuis longtemps soumis à la terreur, que se dressent des hommes et des femmes contre lesquelles s'exerce une répression violente et meurtrière. Toute la lumière doit être faite sur le nombre de victimes et la diplomatie internationale doit, dans le respect de la souveraineté du peuple iranien, dénoncer la répression en cours.

Au plan national, la situation politique ne s'améliore pas.

Le conflit opposant les agriculteurs au gouvernement perdure, sur des motifs qui vont de la gestion de la dermatose nodulaire à l'accord de libre échange entre l'UE et le Mercosur que l'Union européenne s'apprête à signer. Cet accord marque une fois encore un recul des préoccupations écologiques et de santé publique au profit de considérations mercantiles.

Le débat sur le budget de l'État n'en finit pas et récemment, le Premier ministre a voulu mettre la pression sur l'Assemblée en la menaçant d'une dissolution qui n'a pas même convaincu son camp. Il y a là manifestation de fébrilité d'un gouvernement seul, condamné à l'impuissance et dont l'échec était d'ores et déjà inscrit dans sa formation illégitime à l'origine. Une décision prochaine pourrait être prise sur les modalités de vote de ce budget fortement marqué d'austérité et d'injustice fiscale.

Pendant ce temps, la menace d'une arrivée de l'extrême droite au pouvoir grandit encore. Des personnalités de la droite, que l'on se gardera désormais de qualifier de « républicaine », s'activent pour dédiaboliser l'extrême-droite et décrédibiliser la gauche dans le même temps. Les municipales qui se préparent font voir partout un éclatement des forces politiques qui pourrait être particulièrement préjudiciable aux espérances et forces de la gauche. D'autant que la tragi-comédie qui se joue depuis des mois au niveau national pourrait définitivement détourner bon nombre de citoyen.nes des urnes. Et pourtant, ces élections locales revêtent une importance cruciale lorsqu'il s'agit, par exemple, du service public d'éducation et du maintien des écoles rurales. Jusqu'en mars, le SNES-FSU portera des initiatives locales afin de mettre en débat dans la société le financement public de l'enseignement privé. Il fera connaître le dossier de campagne rédigé par le collectif, « pour l'école publique laïque » dossier qui exige transparence et limitation des moyens qui échappent à l'école publique, seule école de toute la jeunesse.

Fonction publique :

Hôpitaux au bord de la crise de nerf, Ecole au bord de l'asphyxie etc. Les services publics, pourtant plébiscités par nos concitoyen.nes se meurent faute d'investissements : combien d'établissements empêchés de fonctionner correctement à cette rentrée du fait de températures glaciales, de chaudières et canalisations défectueuses ? Dans quelques mois, ces glacières thermiques seront devenues des bouilloires thermiques. Usager.es et personnels méritent mieux que cela ! Rappelons à l'occasion que le SNES Poitiers organise le 5 février prochain une formation syndicale sur « bâti scolaire et rupture écologique » et qu'il est toujours temps de s'y inscrire. Les collectivités territoriales condamnées à l'incertitude et l'austérité budgétaire retardent les travaux, se montrent frileuses à entamer de vastes chantiers de rénovation. On note aussi cette année une baisse importante des dotations de fonctionnement dans les lycées et collèges de notre académie. Tout ceci, conjugué à la baisse drastique du pass culture, entrave sérieusement nos missions en matière d'éducation.

Les fonctionnaires, que l'on ne parvient plus à recruter, n'ont pas connu de revalorisation conséquente depuis des années. Les travailleur.ses pauvres se multiplient à l'éducation nationale : on pense bien sûr aux AESH dont forces de droite et ministres du gouvernement ont refusé la possibilité même d'un statut de fonctionnaire catégorie B arguant du coût exorbitant que cela ferait porter sur le budget. Tout simplement intenable, tout simplement inacceptable ! Pour les millions de fonctionnaires et tout particulièrement les enseignant.es que nous sommes, il nous faut exiger une revalorisation conséquente de nos salaires. Entre 2020 et 2024 l'inflation était de 15 % quand, dans le même temps, la valeur du point d'indice n'a augmenté que de 5 %. L'écrasement de la carrière est édifiant et ne pourra être vaincu que par une refonte de la carrière et des principes de promotion à la classe exceptionnelle pour les fins de carrière.

Rentrée 2026 :

Si une incertitude demeure sur la date et les modalités du vote du budget, il est une certitude, c'est que la rentrée se prépare sur la base d'un retrait d'environ 4000 postes à l'éducation nationale, hypothèse retenue par le Ministre Geffray. Le PLF initial projetait déjà la suppression de 3256 ETP d'enseignant.es dans le public (dont 1891 dans le 1er degré, 1365 dans le 2nd degré), la création de 1200 ETP d'AESH (très loin des besoins réels) ; et aucun ETP supplémentaire n'était envisagé pour les CPE, AED, PSYEN EDO. L'argument démographique que l'on brandit continument et à tous les niveaux se vérifie dans notre académie, au moins pour le niveau collège. Il a été le prétexte à une véritable « purge » l'an dernier puisque nous savions déjà qu'une centaine de divisions avaient été fermées mais nous apprenions récemment que plus de 100 emplois avaient été supprimés pour le seul second degré.

A l'incertitude sur le niveau du budget second degré s'ajoute une autre difficulté, celle de la date à laquelle sera signifiée la dotation dans les EPLE. Le CSA ministériel ayant été repoussé, le CSA académique ne se tiendra que le 27 janvier prochain ; ce qui signifie que les travaux sur la préparation de rentrée 2026 seront percutés par la période de vacances d'hiver avec des conséquences possibles sur le calendrier des opérations y compris de mobilité. Dans l'immédiat, la répartition de l'enveloppe de moyens budgétaires étant de la

responsabilité du conseil d'administration, le SNES veillera, à tous les échelons, à ce que soit respecté ce principe de démocratie au sein de nos établissements.

Cette rentrée se prépare sans grande ambition au plan de la formation. C'est ce que nous avons pu constater au moment de l'établissement de la carte des formations professionnelles ; ce que nous voyons également au travers de la carte des langues et autres options. Les reculs sur la carte des formations ont commencé au prétexte d'une rationalisation de l'offre par exemple, en vertu du dogme de l'équilibre budgétaire.

Dans ce contexte bien sombre encore, une occasion de se réjouir : depuis hier et grâce au travail déterminé de nos représentant.es dans les instances nationales mais aussi à la résistance des équipes au local, le SNES-FSU a obtenu la fin de l'obligation des groupes de niveaux en collège. Mieux, par un amendement, il a réussi à réintroduire le principe de groupes à effectifs réduits pour accompagner la difficulté scolaire. Il faudra pour cela exiger des moyens en plus, qui n'ont jamais été vraiment donnés au moment de la mise en œuvre des groupes de niveaux, leur financement s'étant fait sur la marge et surtout au détriment de la technologie dont nous demandons le rétablissement en classe de sixième.

La victoire doit d'autant plus se savourer que avant les vacances de Noël un nouveau plan faisait son apparition, le plan pour les « 800 collèges » qui cible des collèges où 40 % environ des élèves obtiennent des résultats aux épreuves du DNB en français et mathématiques inférieurs à 08/20. Derrière l'insistance de cette instruction à évoquer la difficulté scolaire, en passant sous silence la difficulté sociale et la ségrégation scolaire, on lit surtout une volonté de ne pas revoir la carte de l'éducation prioritaire mais plus grave encore, une énième tentative de caporalisation de nos métiers puisqu'il y est question de contractualisation, d'interventions régulières d'IPR et autres « en soutien » aux équipes, pour imposer des pratiques pédagogiques, des formations obligatoires hors temps scolaire etc... Nous n'avons pas obtenu à cette heure la liste des collèges concernés pour notre académie mais ils seraient au nombre de 10. Le SNES Poitiers informera les équipes des dangers de ce nouveau dispositif en organisant des heures d'information syndicale dans les établissements concernés qui le demandent. Au collège comme au lycée, la défiance à l'égard de l'expertise des équipes suscite indignation et participe à la perte de sens du métier.

En même temps que se développe un discours autour de « l'économie de guerre », en même temps que le budget de l'armée est le seul à augmenter, un discours autour des valeurs de l'ordre et une militarisation de la jeunesse sont à l'oeuvre, seules perspectives que l'on offre à notre jeunesse au travers des « classes défense », du service militaire volontaire. Le SNES-FSU doit combattre ces idéologies qui prennent toujours au piège les mêmes élèves. L'émancipation s'accorde mal de la militarisation de la jeunesse.

Actions :

- Le SNES avec la FSU appelle à soutenir les manifestations en soutien aux peuples vénézuélien et iranien, et au respect du droit international, à poursuivre la mobilisation en soutien à Gaza dans le cadre initié par la FSU.

- Le SNES Poitiers sera aux côtés des personnels dans la phase de la préparation de rentrée 2026 pour informer les collègues, soutenir les actions qui pourront se décider localement au regard de la situation, combattre dans les GT et instances comme le CSA, les dotations en berne et fermetures de divisions. D'ores et déjà la section académique du SNES Poitiers a organisé 5 stages d'information à destination des adhérent.es pour les outiller dans les échanges qui auront lieu dans les établissements. En parallèle, la campagne d'HIS largement déployée, se poursuivra.

- Dans la continuité du mouvement inter, le SNES Poitiers se tiendra aux côtés des collègues demandeur.ses de mutation dans le cadre des recours inter, dans le cadre du mouvement intra qui suivra les mesures de rentrée. Aux permanences organisées dans les S2 viendront s'ajouter, comme chaque année des visio à destination des demandeur.ses de mutation. Le SNES Poitiers a déjà insisté auprès de nos décideurs au rectorat sur la nécessité de créer des postes afin de fluidifier ce mouvement qui se tend chaque année

davantage. Mais il faudra pour ce faire que dans les établissements eux mêmes les CA aient exigé, par le vote, des créations et chaque fois que possible.

- Le calendrier des promotions de carrière étant ce qu'il est, le SNES Poitiers œuvre en permanence à établir un peu de transparence dans les opérations de carrière lors des GT bilans. Les militant.es se tiennent auprès des collègues pour les informer, les accompagner dans leurs démarches, comme dernièrement sur les recours PPCR ou actuellement sur la liste d'aptitude au corps des agrégés, prochainement sur les campagnes hors classe et classe ex.

- Le SNES Poitiers aux côtés des AESH et des AED continuera de les accompagner dans leurs démarches pour que leur soit payé leur dû en vertu du principe de rétroactivité de la prime REP et REP+. Mais surtout, avec la FSU, le SNES Poitiers poursuivra la lutte pour que soit reconnu aux AESH le statut de catégorie B. Au quotidien, le SNES Poitiers intervient chaque fois qu'il est sollicité pour que soient respectés les droits de ces personnels souvent considérés comme interchangeables et corvéables à merci.

- Comme à son habitude, le SNES Poitiers est présent auprès des stagiaires dont la situation ne s'améliore pas. La présence de nos militant.es dans les INSPE assure une représentativité de notre syndicat auprès de ces entrant.es dans le métier, de même que les stages de formation qui leur sont destinés. Ce travail doit être poursuivi si nous voulons durablement avoir l'oreille de la profession. De même les militant.es se tiendront disponibles pour distribuer nos publications le jour des épreuves écrites des concours pour faire connaître nos mandats aux candidat.es.

La réforme de la formation initiale qui s'est faite à marche forcée et contre l'avis du SNES-FSU est en l'état suspendue au vote du budget pour ce qui est du concours L3. Le SNES-FSU partage le désarroi des étudiant·es mais rappelle son opposition à cette réforme du recrutement des enseignant·es.

-La section académique du SNES-FSU appellera les collègues à participer aux actions organisées dans le cadre de la journée internationale des droits des femmes.

- PSC : la campagne d'affiliation au contrat collectif santé s'est achevée dans notre académie. Le travail conséquent d'information que nous avons mené auprès des collègues a été apprécié. Il faudra encore être attentif.ves aux quelques AED qui n'auraient pas été sollicité.es. Le plus lourd travail sera sans doute de convaincre nos collègues de l'importance de souscrire un contrat de prévoyance qui les couvre en cas d'arrêts maladie de plus de 3 mois et de ne pas se laisser berner par les offres de contrats individuels qui vont fleurir et ne présenteront pas les garanties du contrat collectif (mais facultatif) discuté entre notre employeur et la MGEN. Nous condamnons d'ailleurs l'insistance commerciale avec laquelle l'opérateur MGEN-CNP lui-même propose aux collègues de s'affilier à un contrat individuel en prévoyance concurrent au contrat collectif. Par delà les aspects techniques auxquels certain.es voudraient parfois nous condamner, l'opération PSC reste une occasion sans précédent de parler « protection sociale » avec nos collègues et de rappeler les mandats qui sont les nôtres.

- Elections professionnelles : elles se tiendront en décembre 2026 et auront, pour notre fédération, une importance évidente. Le SNES-FSU est écouté, entendu ; encore faut-il pouvoir traduire cette adhésion silencieuse en syndicalisation et demain, en vote. Le travail en G9 (syndicats de la FSU représentés dans les instances de l'Education nationale) doit débuter prochainement avant que nous entrons en discussion avec la CGT Educ'action. Au vu du bilan que nous faisons de ce mandat, nos accords ne devraient pas être remis en question. Il nous faudra alors nous mettre en ordre de bataille pour consolider notre position d'organisation majoritaire.